

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

“Hâtons-nous de raconter les précieuses  
histoires du peuple avant qu’elles aient  
oubliées.”

CHARLES NOBLET.



---

**JUIN**

3eme Volume, 6eme Livraison

---

REVUE PUBLIÉE À OTTAWA

TYPOGRAPHIE DE LA “GAZETTE,” MONTREAL

1884

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

## SOMMAIRE

- 1o. Lettre de Paris..... VICTOR DU BLED  
2o. Naissances Mariages et Décès...  
    III.—Décès..... ALPH. LUSIGNAN  
3o. La langue française en Canada.. NAP. LEGENDRE  
4o. Fils de braves (poésie)..... M. J. A. POISSON  
5o. Chez le pauvre en hiver (poésie) NAP. LEGENDRE  
6o. Villanelle (poésie)..... P. J. O. CHAUVEAU

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Revue littéraire paraissant mensuellement par livraisons  
de 48 pages.

**ABONNEMENT** - - - - - { **\$1.00** par année d'avance  
  { **1.50** dans l'année

**La livraison** - - - - - **10 centins**

DIRECTEUR-GÉRANT :

**M. LOUIS H. TACHÉ,**

DÉPT DU SECR. D'ÉTAT, OTTAWA

AGENCES :

QUÉBEC : MM. L. J. DEMERS & FRÈRE,  
30, rue de la Fabrique, Québec.

MONTRÉAL : M. ERNEST CLÉMENT,  
247, rue Dorchester.

Agent général pour la Province de Québec :

**M. ERNEST CLÉMENT, 247, rue Dorchester, Montréal**

Les correspondances pour la rédaction, les remises de fonds et les livraisons refusées de la revue devront être adressées au Directeur.

## LETTRE DE PARIS

11 mai 1884

SOMMAIRE:—La chronique idéale—Madame de Girardin—La causerie ne meurt pas en France—Un mot inédit de Victor Hugo—Vous l'useriez—L'habit vert et l'habit de pair de France—Le salon de Victor Hugo—Autrofois et aujourd'hui—Le peintre est le roi du jour—Les collections instantanées—Le salon de 1884—Le dîner de M. Véron—Mouvement littéraire—Quelques anecdotes sur la tragédienne Rachel—Le livre du Père Didon—Les mots de la fin.

Minerve, selon la légende, jaillit un jour armée de pied en cap du cerveau de Jupiter, de même la chronique moderne est née, il y a un peu plus de quarante ans, sous la plume de madame de Girardin. C'est elle qui, dans ses fameuses Lettres Parisiennes, a créé ce genre littéraire et l'a du premier coup porté à sa perfection. Elle reste *le roi* de la chronique, comme madame de Sévigné et la Fontaine restent le roi de l'art épistolaire et de la fable. Ces *Lettres* donnent l'idée d'un kaléidoscope littéraire ; c'est l'histoire en déshabillé, en robe de chambre, et il ne faut pas oublier d'ailleurs que nos premiers historiens intitulaient leurs livres des chroniques. Rien de plus varié : elle saute de sujet en sujet avec une grâce exquise, comme un colibri de branche en branche, et elle relie son bouquet avec le fil de l'esprit. Voici une aventure inédite, un mot peu connu : vite, elle les consigne ; cette semaine on s'est beaucoup occupé de politique, elle causera politique, et vous serez tout surpris, après avoir lu ses fines épigrammes, de mieux comprendre la question

que si vous aviez subi des grands discours d'hommes d'Etat. Une étoile littéraire, artistique, monte-t-elle à l'horizon, un livre s'empare-t-il de l'opinion publique, aussitôt elle tire en leur honneur un feu d'artifice ; aucun travers ne lui échappe, les ridicules sociaux lui appartiennent et elle les peint dans des pages dignes de la Bruyère ; modes, parures, musique, bals, tout passe sous son aimable férule. Si elle n'a pas eu l'esprit du génie, elle a assurément possédé le génie de l'esprit, de la fantaisie gracieuse et du bon sens : elle effleure et elle instruit, elle butine et elle compose le miel le plus pur, elle trouve à chaque instant de ces expressions créées qui, selon le mot de Rivarol, peuvent seules porter à la publicité.

Elle a eu des continuateurs, et après elle, MM. Emile Villemot, Arthur de Boissieu ont tenu avec éclat le sceptre de la chronique sous le second empire. Une nouvelle génération de chroniqueurs a surgi, et parmi eux, des écrivains d'un rare mérite qui ont succédé à leurs aînés et les ont remplacés sans les faire oublier ; MM. Victor Fournel, Racot, Jules Claretie, Pierre Véron, Albert Delpit, de Pontmartin, voilà des moralistes sages, des esprits pénétrants, qui savent mêler l'utile à l'agréable, conquérir et retenir l'attention de ce public français, si curieux et si blasé, si désireux de s'amuser et si difficile à satisfaire.

Le chroniqueur parisien des Nouvelles Soirées Canadiennes les admire et les aime, il n'a pas la prétention de les imiter, mais il leur demande droit de cité ; il les regarde comme des maîtres et n'aspire qu'à glaner quelques épis dans le champ où ils moissonnent si largement.

\*\*\*

Il y a quelques jours dans un des salons les plus brillants de Paris, quelques hommes de grand talent et de grand esprit se trouvaient groupés autour de la maîtresse de maison. Parmi eux, M. le duc de Broglie, aussi remarquable comme causeur que comme orateur et écrivain ; M. Boissier, membre de l'Académie Française, un de nos lettrés les plus disert et les plus fins ; M. Laugel, secrétaire des commandements de Mgr le duc d'Aumale ; MM. Caco, Mézières et Cherbuliez. Je vous laisse à penser si la conversation était intéressante et si j'écoutais de mes deux oreilles, essayant de placer les moindres paroles dans la gibecière de ma mémoire, comme eût dit Rabelais. On parlait de choses et d'autres, et je pensais, à part moi, qu'en dépit du télégraphe, du club, du téléphone, et du suffrage universel, la causerie ne meurt pas en France.

Chemin faisant, on vint à parler de Victor Hugo.—Il a dit un bien joli mot, fit M. Boissier. Hier, il vint par hasard à l'Académie Française, et comme on n'est plus habitué à le voir souvent, on lui fait une petite ovation. Un de mes confrères s'approche, lui demande en souriant s'il s'est aperçu de cet accueil si chaleureux ; et lui de répondre : " Mon cher ami, on a beau être sourd, on entend toujours ces choses-là." Délicieux, dit madame Buloz ; savez-vous le mot de Pailleron avant sa réception à l'Académie Française ?—Non, madame, et nous vous supplions de le conter, car quand vous traduisez la pensée d'un autre, vous vous en acquittez si bien que vous devenez sa collaboration."—" Hé bien ! le mot est déjà vieux, mais tant pis je me risque. Eh

bien, l'auteur du *Monde où l'ennui* va chez Victor Hugo, il le prie d'assister à sa réception. "De grand cœur, répond l'illustre octogénaire, mais à une condition, c'est que vous ne me forcerez pas à mettre mon habit vert, il date de 1846 et je l'ai laissé à Jersey.—Bah, reprend M. Pailleron, vous pourriez bien en commander un second, vous l'userez."

"A propos de cet habit vert, dit un de ces messieurs, on prétend en effet qu'il se trouve à Jersey, enfermé dans une vitrine avec l'habit de pair de France de Victor Hugo."—"Oui, et il y a quelque chose de bien plus singulier, c'est qu'on le montre aux touristes anglais moyennant cinquante centimes."—"Pas possible!"—"Si, vraiment, mais j'ajouterai que Victor Hugo ne garde pas pour lui l'argent de cette tombola."—"Nous vous croyons sans peine."—"Chose bizarre, Hugo devenu radical à tous crins, cause volontiers de ce temps de sa première jeunesse où il était pair de France et académicien pratiquant; ses souvenirs de la monarchie de juillet lui reviennent souvent et dans cette même séance dont on parlait plus haut, il a abordé le duc d'Aumale en lui disant: "Vous savez combien votre famille m'a toujours été chère et que je n'ai pas oublié les bontés du roi votre père."—"Fréquentez-vous son salon?"—"Assurément, et vous ne vous imaginez pas combien cet homme qui a été l'objet de tant d'apothéoses de son vivant, pour lequel ses contemporains ont épuisé toutes les formes de la flatterie, se montre simple dans l'intimité: avec cela, une exquise politesse, une bienveillance pour les jeunes qui se traduit parfois même par des compliments abracadabrants"—"Oh! il place ses compliments à gros intérêts et sait à merveille que sous ce rapport il échange un œuf contre un bœuf, une lande contre un pré, qu'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre; tous les

jours on lui casse l'encensoir sous le nez, il rend à ses adorateurs un peu de l'encens qui tombe à ses pieds."

"Est-il vrai que son salon soit une sorte de caravan-sérail où défilent les curieux des cinq parties du monde?"—"Certainement, et vous pouvez compter qu'on y voit des types bien singuliers : on va un peu chez lui comme le musulman va à la Mecque, le berceau de sa foi ; il reçoit des députations de tous les pays, quelques-unes le haranguent, et le métier de demi-dieu semble ne pas lui déplaire ; si cela continue on arrivera à insérer le pèlerinage chez Victor Hugo dans le programme des voyages de Paris, entre une course au Musée du Louvre et une ascension à la colonne Vendôme."—"Voilà une petite méchanceté."—"Mais non, pas du tout, je ne fais que constater."

"Est-il resté toujours spiritualiste, demanda madame Beulé?"—"Oui, seulement il professe un spiritualisme particulier, et, à ce point de vue, me rappelle mon ami X, qui voyant des gens inintelligents et grossiers ne pouvait s'empêcher d'observer : "Voilà des arguments contre l'immortalité de l'âme." Victor Hugo croit en Dieu, mais il s'imagine que Dieu ne se manifeste point pour les êtres rudimentaires, végétatifs ; que ceux-là ont tout au plus des âmes de qualité inférieure. Rien de plus surprenant que de l'entendre parler là-dessus, s'élançant dans le monde du rêve, de l'impossible, de l'inconnu. Il a des visions, des extases, des communications d'en haut qu'il raconte avec le plus beau sang-froid : par exemple, il vous expliquera par le menu, comment nous serons après la mort, que nous ne conserverons que nos bustes, avec des ailes attachées aux épaules, ce que nous ferons et penserons alors. Il y a en lui du voyant, et par instants, on se croit en face d'un prophète inspiré."—"Euh ! Euh !"—"Et pourquoi

pas ? Un grand génie peut obtenir des révélations, plonger dans le monde divin, voir clair dans l'infini, alors que nous autres, faibles mortels, nous restons avec une large taie sur les yeux.—En tout cas, le sens de la divination n'a pas présidé à ses derniers livres ; quel gâchis transcendantal, quel pathos lamentable et quelle décadence. Pour sa gloire il aurait mieux fait de mourir avant 1870, ce qu'il a fait depuis ne vaut pas les quatre fers d'un chien.—Se porte-t-il toujours bien ?—À merveille ; il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence ; ce n'est pas comme Renan qui souffre beaucoup de la goutte et qui vient de passer deux mois dans le midi pour se soigner.—Que fait ce bel esprit, sophistiquant en pays de sophistiquerie ?—La-bas rien du tout, je pense, car le médecin a défendu le travail sous peine de mort ; à Paris, il reçoit le vendredi, et dîne beaucoup en ville ; vous savez que c'est là son péché mignon ; il adore la société, et sitôt qu'il se sent un peu valide, il accepte les invitations.”—“ Et à propos a-t-il reçu cette année la lettre anonyme qui lui parvient le 1er janvier depuis 1869.”—“ Quoi donc ? ”—“ Mais vous savez bien ! Pour le punir de son scepticisme, un inconnu a imaginé de lui envoyer une fois l'an un billet ainsi conçu : “ Et pourtant, s'il y avait un enfer ! ” C'est lui-même qui me l'a raconté.”—“ La pénitence est douce : et quand on lui parle, continue-t-il à être de l'avis de son interlocuteur ? ”—“ Plus que jamais ; ça le dispense de penser à la conversation et lui permet de suivre son idée ; il prépare en ce moment une grande histoire du peuple juif.”

Voilà un petit fragment de conversation ; excusez, je vous prie, lecteurs et lectrices, les fautes de l'interprète ; il y a autant de différence entre la traduction et la réalité qu'entre une copie de débutant et un tableau de Rembrandt.



Le temps n'est plus où le peintre éveillait dans l'esprit du bourgeois un sentiment mêlé de dédain et de répulsion, où l'artiste apparaissait au père de famille sous les traits d'un pauvre diable décharné, dont les souliers éculés riaient aux passants, avec des vêtements usés jusqu'à la corde, des mœurs de bohème et sur le front duquel, comme à la porte de l'enfer du Dante, on lisait ces mots : " Tu es et tu resteras pauvre." Epoque singulière dont on se souvient à peine et que les nouvelles générations regardent presque comme légendaire ; où Millet vendait à grand peine ses chefs-d'œuvre au prix de vingt-cinq francs, et se demandait la veille comment il pourvoirait le lendemain à la nourriture de sa famille ; où le duc d'Orléans passait pour un nabab généreux en achetant trois mille francs les toiles les plus célèbres, où l'artiste se consolait de ne point déjeûner par un bon mot, remplaçait le confortable par la passion de la gloire et ne plaçait pas en viager sa réputation. Alors l'épicier enrichi dans la mélasse, le notaire honoraire repoussaient comme un profane le gribouilleur qui aurait osé frapper à la porte du temple, demander la main de leur fille. Et si, par un phénomène extraordinaire, il était parvenu à l'aisance, si ses tableaux se vendaient, le bourgeois continuait à se tenir sur ses gardes et ne désarmait pas encore. " Était-ce bien sûr d'abord ? L'artiste ne trichait-il point." Et puis, quand bien même il arriverait à nouer les deux bouts, à faire des économies, tout n'était pas dit, et il fallait encore montrer patte blanche, prouver par A et B qu'on n'était pas un panier percé, qu'on avait des habitudes irréprochables, bref passer par une série d'épreuves qui auraient fait reculer un

mortel ordinaire. Et s'il les subissait avec succès, parfois alors on daignait s'abaisser à lui, lui accorder la fille, en rechignant, de mauvais gré, en la mariant l'épée au côté, avec tout l'arsenal des précautions que suggère le Code Civil aux parents les plus soupçonneux. Tant était grande la force du préjugé, tant la carrière d'artiste semblait jadis incompatible avec la fortune et synonyme de meurt de faim.

Aujourd'hui quel changement de tableau ! Quelle métamorphose ! Les peintres n'ont plus voulu se résigner à ce rôle de parias dans la société ; ils ont lutté pour conquérir le droit de bourgeoisie, avec tous ses privilèges et accessoires, ils ont prétendu marier la réalité succulente à l'idéal ascétique. Foin de la gloire, de l'immortalité, de ces beaux rêves qui hantaient les cerveaux de leurs anciens ! On vise encore le talent, sans doute, mais tout juste autant qu'il en faut pour attraper le succès, qui se traduit par des monceaux de louis et de bank notes, car ces messieurs veulent même mener la vie à grandes guides, et ils se piquent de bien conduire. Leurs vœux ne se bornent plus à avoir une maisonnette avec un jardin aux environs de Fontainebleau, il leur faut un joli hôtel Avenue de Villiers, six chevaux dans leurs écuries et le reste à l'avenant. Ils ont des matinées où ils reçoivent le *Tout-Paris* admis à contempler leur atelier et leurs personnes, ils tirent l'épée comme Marsac ou Mimiage, ont leur loge à l'Opéra, et les rentiers les mieux cotés se disputent l'honneur de leur offrir leurs héritières. Magistrats, fonctionnaires, officiers, on ne vous considère plus guère que comme un pis-aller, et comment pourrait-il en être autrement. Vous gagnez péniblement 5000, 6000 francs, tandis que voici un jeune peintre qui avec son pinceau en fait dix fois plus. Et il n'a pas dit son dernier mot, il a des commandes par-dessus la tête, car le succès

appelle le succès. On ne parle jamais de vous dans la presse, et les journaux parisiens signalent ses moindres esquisses, décrivent avec les plus grands détails son appartement, racontent comment il s'habille, comment il mange, ce qu'il pense et ce qu'il ne pense pas.

Il a la renommée et l'argent, il a le *chic* et le *chèque*, comme certain grand duc de comédie ; il gagne plus qu'un ministre, va de pair avec un banquier, arrive à l'Institut, se fait décorer, a des commandes de l'Etat ; il est partout choyé, fêté, adulé. Arrière, donc, pauvres hères, juges faméliques, chefs de bureau qui tirez le diable par la queue. Et place à l'artiste qui ne croit plus à cette blague antique de l'art pour l'art, qui monnaie ses succès et exploite l'engouement de ses contemporains.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? Et ne pourrait-on demeurer dans un juste milieu qui permit d'éviter les exagérations d'autrefois et celles d'aujourd'hui en sens contraire ? Faut-il se voiler la face et proclamer la ruine de l'idéal, le règne de la matière à tout jamais ? Non certes. Et d'abord, ils sont nombreux encore, les artistes qui ne sacrifient pas au mauvais goût du public, ne font pas des tableaux seulement pour devenir millionnaires, et montrent aux jeunes la véritable voie. Par exemple on ne les écoute guère, et ils courent grand risque de prêcher dans le désert. J'ai vu, moi qui vous parle, un marchand de tableaux entrer chez un jeune peintre d'avenir en lui disant : Monsieur, j'ai prévenu aux États-Unis pour deux douzaines de toiles semblables à celle que vous venez d'exposer au salon. Trois mille francs pièce. "Êtes-vous vendeur ?" Vous savez en effet que les richards américains se paient des collections toutes faites, qu'on leur expédie de France et qu'ils achètent par procuration. Encres un signe

des temps. Les amateurs sérieux mettent vingt, trente ans à faire leur collection. Aujourd'hui un Vanderbilt quelconque écrit à M. Goupil qu'il lui faut trois Millet, cinq Gérôme, quatre Delacroix, un Munckasy, huit Bouguereau, dix Harpignés, le tout, fin courant, comme une livraison de farines ou de pommes. A des fortunes nées comme des champignons, il faut des musées instantanés. Les yankees marchent sur les traces de ce général Romain qui, ayant chargé certains entrepreneurs de transporter à Rome les chefs-d'œuvre de Xerxès et d'Apelle leur imposa la condition de les refaire, s'ils les abimaient ou les perdaient en route. Prenons garde qu'on ne vienne dire un jour aux peintres français ce que disait naguère un de nos hommes d'Etat : " Depuis que la politique n'est plus le premier des arts, elle est devenue le dernier des métiers.

\*\*\*

Je vous l'avouerai en toute sincérité, je suis un peu, beaucoup, passionnément embarrassé pour porter un jugement d'ensemble sur l'exposition des beaux-arts au Palais de l'Industrie. Loin de moi la pensée de prétendre que ce salon ne révèle qu'une impuissance bariolée ; mais ne me jettera-t-on pas aux gémonies si je confesse que ma première impression n'a pas été celle d'un parfait contentement. D'abord, il faut une volonté, une mémoire, un courage surhumains pour examiner, fût-ce très-légèrement, ces sept mille œuvres de toute nature, de toute grandeur, tableaux, bustes, sculptures, médaillons, aquarelles, terres cuites, qui remplissent l'immense palais. On sort de là ahuri, abruti, stupéfié et la cervelle en bouillie, le jugement émoussé, les yeux papillottants, à moitié aveuglés. Pour vous

dire ma pensée, je vois là de bien jolies choses, bien étudiées, léchées, peu d'œuvres réellement fortes et originales ; le salon révèle plus et mieux qu'une impuissance bariolée, mais où sont ces générations de 1830 qui montaient si vigoureusement à l'assaut de l'idéal, où les Ingres et les Delacroix, où les novateurs sincères. Je cherche, je ne trouve guère, et j'ai presque envie d'allumer la lanterne de Diogène, pour découvrir un homme hors ligne. Ce sont toujours les anciens qui tiennent la corde, Gérôme, Meissonnier, Jules Breton, Bastien-Lepage, Bouguereau, Durand, Detaille, Harpignés, Heffner, etc. Je vous parlerai avec plus de détails de ce salon dans ma prochaine lettre.

\*\*\*

Mon très-spirituel confrère Gustave Claudin, causeur éloquent, romancier aimable, gourmet raffiné, vient de publier chez Calman Lévy un volume de mémoires où fourmillent les anecdotes les plus piquantes. En voici une entr'autres. Véron, le fameux bourgeois de Paris, donnait un grand dîner ; Rachel demande à le voir. La tragédienne était alors brouillée avec lui ; Véron se lève, fait un geste olympien et répond au domestique : " Mettez-la à la porte, je ne veux plus recevoir que des honnêtes gens ! " Alors Nestor Roqueplan se penche vers son voisin et d'un ton ironique : " C'est donc le dîner d'adieu qu'il nous donne ! "

\*\*\*

Puisque j'en suis à Rachel, je ne saurais passer sous silence le livre très-amusant que vient de publier chez

Dentu M. Arsène Houssaye, un de nos écrivains les plus à la mode, romancier du grand monde excentrique, célèbre par ses belles fêtes et son esprit. Là aussi règne l'anecdote aimable et le meilleur moyen de vous en donner une idée est d'en cueillir quelqu'une au hasard de la fourchette.

“Les soirs où Melle Esther venait chez M. Thiers on ne parlait pas politique. Non plus chez la comtesse Duchatel, quoique le comte fût ministre de l'intérieur. Comme les beaux arts et les théâtres étaient alors sous la direction du ministre, il se sentait plus obligé que tout autre à protéger la comédienne. Il le fit avec une grâce et une générosité de gentilhomme.

“Un jour qu'elle dînait chez l'homme d'état, elle s'extasia devant le surtout qui était inondé de fleurs. M. Duchatel s'élança comme s'il montait sur la table pour prendre une poignée de fleurs et les offrir à la comédienne. Le surtout fut dévalisé pour Esther qui dit en souriant : “Mais ce que j'admirais, ce ne sont pas les fleurs, c'est le surtout.” “Eh bien,” dit M. Duchatel, qui avait ses grand jours, “je vous donne le surtout comme je vous ai donné les fleurs.” Esther n'était pas si bête que de refuser. “M. le comte, vos roses et vos violettes sont la joie de mon cœur, votre surtout sera le miracle de ma salle à manger.”

Une autre fois, elle dînait chez le comte Molé, qui lui dit : “Non seulement vous nous charmez par votre génie dramatique, tant vous avez l'art de bien dire, mais vous chassez les barbares devant vous.” Ce qui voulait dire Hugo, Dumas et les autres, car cet ancien ministre n'aimait pas la littérature contemporaine. Il se croyait né dans le grand siècle et ne connaissait que les maîtres reconnus. Il continua doctoralement son

sermon littéraire qui se termina par ce mot : " Certes la langue française vous aura une éternelle reconnaissance pour l'avoir sauvée des Hugo, des Visigoths et des Ostrogoths." Ceci blessa la tragédienne qui aimait Victor Hugo. Pour surenchérir le comte lui porta un toast : " A mademoiselle Esther qui a sauvé la langue française." Mademoiselle Esther jugea qu'il fallait répondre : " Monsieur le comte, c'est d'autant plus beau à moi que je ne l'ai jamais apprise." Cette fois le comte Molé n'eut pas les rieurs de son côté.

Le cœur d'Esther avait deux mouvements : le premier était bon, voilà pourquoi elle commençait par tout donner ; le second était mauvais et elle finissait par tout reprendre. Elle donna un sabre superbe à Beauvallet qui lui dit tout de suite : " Vous ne me le reprendrez pas, car j'y mettrai une chaîne."

Quand elle donna une bague à Dumas II, il s'inclina et dit : " Je vous la donne à mon tour pour que vous ne me la repreniez pas."

Elle riait de sa manie, elle s'excusait en disant : " Quoi de plus naturel que de reprendre ce qu'on a donné, car ce qu'on a donné on l'aimait."

Elle avait plus d'une devise. La première, bien simple : *Tout ou rien*. La seconde, bien compliquée : "*J'aime qu'on m'aime comme j'aime, quand j'aime.*"

\*\*\*

Les trois grand succès littéraires de la saison sont les livres de M. Bardoux, sénateur, ancien ministre, sur la comtesse Pauline de Beaumont (1 volume in-8)—la cor-

respondance de Madame de Rémusat (2 volumes in-8)—l'ouvrage du Père Didon sur les Allemands. Tous trois ont paru chez l'éditeur Calman Levy et méritent qu'on les étudie à fond. Dans celui du père Didon il y a des pages de premier ordre, chaque ligne est un appel au patriotisme et nous crie en quelque sorte :—“Défiez-vous de vos voisins de l'est, défiez-vous, rappelez-vous la déesse Minerve, qui, dans les festins de l'Olympe, gardait le casque sur la tête, le cuirassé sur la poitrine, et l'épée au côté.” Dans ce livre tout plein de fiers élans, où l'âme de l'écrivain déborde en accents patriotiques, je notes ces pensées qui méritent de lui servir d'épigraphe :—“A mesure que j'ai connu l'Allemagne, j'ai mieux compris la France et je l'ai plus aimée... Le patriotisme est plus qu'une passion, plus qu'une vertu, c'est l'âme d'un peuple.... La passion démocratique deviendrait un des plus puissants stimulants de la civilisation moderne, si, moins âprement égalitaire, elle s'occupait plutôt à grandir, à fortifier les petits et les faibles, qu'à diminuer les grands et les forts.”

\*\*\*

Les mots de la fin :

Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, a autant d'esprit que d'éloquence, et on m'a rapporté de lui cette réflexion : Un jour qu'il passait devant un lycée de jeunes filles laïques, “Voilà des jeunes personnes qui arriveront plus vite à la licence que les collégiens au baccalauréat.”

M. Alexandre Dumas se trouvait à une messe de mariage. Après la cérémonie les amis de la famille se pressaient pour féliciter les jeunes époux, et, comme la

---

chose traînait en longueur, M. Dumas, un peu impatienté, murmura entre ses dents : " Si ça continue, nous n'arriverons à la sacristie que pour le baptême." C'est encore lui qui, voyant entrer dans un salon une dame très petite au bras d'un monsieur taillé en hercule, disait plaisamment : " Elle a dû l'épouser en deux fois."

VICTOR DU BLED.

---

---

## NAISSANCES MARIAGES ET DÉCÈS

### III

#### DÉCÈS

Je commence ce chapitre en donnant un bon point à la presse canadienne. La presse des autres pays n'en mérite pas autant. On a vu Cassagnac danser sur la tombe de Thiers, se réjouir ouvertement de sa mort, en souhaiter autant aux chefs républicains. La joie d'un Corse après une vendetta, la gaieté d'un coupe-jarret après une tuerie !

Rien de tel ne se voit ici. L'adversaire est tombé, on ne l'écrase pas du talon, on le relève. Il est mort, paix à ses cendres ! On l'avait rabaissé pendant toute sa carrière, on l'exalte maintenant. Il souffle des rives éternelles un vent de pardon, ou plutôt un vent de justice,—car nous sommes meilleurs, même en politique, que nous ne nous plaignons à le dire. Tel de nos hommes publics est aujourd'hui représenté comme un voleur, un traître, un vulgaire criminel, qui, mort demain, sera chanté par ses pires ennemis. Le voici sur les planches, chacun se recueille un instant, et au silence succède un concert d'éloges.

La mort a jeté une nappe d'huile sur les eaux troublées. On met en évidence toutes les bonnes qualités du défunt, on étend un voile sur ses fautes, on assure sa famille de la haute estime en laquelle il était tenu. La

famille, il est vrai, aurait préféré voir cette estime se manifester plus tôt. Les jours de son chef n'auraient pas été empoisonnés, abrégés par la malveillance ou par les besoins malsains d'un état politique faux, de mœurs publiques indéfendables, où chacun semble avoir pour devise : A corsaire, corsaire et demi.

Cependant, il y a de la grandeur d'âme dans cette trêve faite dans la mort. La haine s'arrête chez l'entrepreneur de pompes funèbres, la calomnie et la médisance restent muettes à la porte du cimetière. Prenez Cartier, prenez Letellier. On ne dira pas d'eux qu'ils ont tourné le dos à l'ennemi, qu'ils ont évité les coups ; ils en donnaient et en recevaient de fameux. Eh bien, une fois éteints, l'oubli s'est fait sur ce qu'il était convenu d'appeler leurs mauvaises actions. S'il s'est trouvé une voix discordante, elle a confirmé la règle, voilà tout.

Honneur donc à notre presse sous ce rapport !

Gresset a dit :

*L'éloge des absents se fait sans flatterie.*

Il n'en est pas de même de nos morts, de ceux surtout qui n'ont pas cherché à débrouiller l'écheveau politique : nous les louons à outrance. Ils ont tous été des citoyens intègres, intelligents, estimés, influents, des génies ou des saints. Ils possédaient la confiance de leurs compatriotes, et c'est bien prouvable, car ils ont été ou maires, ou conseillers municipaux, ou marguilliers, ou commissaires d'écoles ou juges de paix. On est sûr de l'apothéose, quand on a franchi la grande frontière. C'est le temps de devenir prophète en son pays,—quand on en part. On récolte la gloire posthume, et la statue a pour piédestal l'ossuaire.

Celui qui ne ferait pas dire de lui qu'il fut bon fils, bon époux, bon père, bon citoyen, frissonnerait de jalousie dans son linceul. Pas une fille qui n'ait été la vertu en jupons, la grâce en personne, le charme ambulante. Cet écolier était du bois dont on fait les grands hommes. Toutes les mères ont été exemplaires, parfaites, toutes les femmes fidèles. J'ai connu le plus avare, le plus mesquin, le plus effrontément égoïste des hommes : cependant l'avis de décès vantait sa bienveillance, sa générosité, son amour du prochain. Était-ce l'aveuglement d'une épouse éplorée, le sarcasme d'un héritier déçu, ou la vengeance d'un journaliste à qui le défunt devait des arrérages d'abonnement ? Je ne sais qu'une chose : le compliment était outrageusement faux. Et dans cinquante ans ses petits enfants, lisant l'article soigneusement conservé dans l'album de la famille, s'écrieront : Quel maître aïeul nous avons eu là !

Le premier ridicule est donc l'exagération dans l'éloge. Je passe aux ridicules de forme, de rédaction.

Vous lisez ici : " Dame Sabine A., *veuve de feu* Justin B." Le pléonasmisme se niche partout. Celui-là est le cousin germain de cet attrappe-lourdaud : " Pourquoi voit-on les maris pleurés par leurs veuves, et jamais les veuves pleurées par leurs maris ? "

Là : " Joseph C., époux de Léoca D." On veut donc constater l'identité du mari au moyen de la femme. Au fait, si c'était elle qui portait les chausses !

Ailleurs : " Paul F., à l'âge *avancé* de 99 ans et quelques mois." Je sais parbleu bien que c'est un âge avancé, et je m'en serais aperçu tout seul !

On n'a pas besoin de me dire qu'Orpha G. est morte

“ à l'âge *peu avancé* de deux ans et demi.” Monsieur de la Palisse...

Journaliste qui écrivez : “ Nous avons la douleur d'annoncer le décès de Marie-Jeanne-Florida, fille de notre estimable concitoyen M. H... à l'âge de treize jours,”—vous mentez un peu : votre sympathie pour la famille d'une enfant que vous n'avez probablement jamais vue ne va pas jusqu'à la douleur. Soyons de bon compte ; n'exprimez qu'un regret, je vous croirai.

Vous qui terminez l'avis de décès par ces mots : “ Nos meilleures condoléances ; ” ou “ La famille voudra bien accepter l'expression de nos condoléances ; ” qui dites : “ Madame L., à l'âge de vingt ans ; elle laisse un enfant *en bas âge* ; ” et “ après une longue maladie de trois semaines ; ” et “ la révérende sœur M., âgée de 36 ans et 8 ans de religion ” ; ou encore “ la révérende sœur Saint-Michel des saints des sœurs de la Providence, ”—je vais vous dire un secret : le moins que l'on puisse exiger d'un journaliste est un peu d'attention à ce qu'il écrit.

Je viens de citer des balourdises impardonnables et très fréquentes. Elles ne sont pas de mon invention, elles s'évalent dans presque tous nos journaux. Si le journaliste n'écrit pas ces choses lui-même, son devoir est de lire la copie qu'on lui apporte, et d'être impitoyable pour les fautes de français, les non-sens, les niaiseries, les naïvetés, les coups d'encensoir, les louanges immodérées, les longues nécrologies.

Si vous consacrez un article à la mémoire de quelqu'un, intitulez-le “ nécrologie, ” “ notice biographique, ” “ notice nécrologique, ”—jamais “ obituaire ; ” c'est la volonté du dictionnaire.

Ne vous laissez pas aller au dithyrambe. Qu'il ne soit pas question dans vos articles des vers du tombeau. Ne nous effrayez pas avec la faux tranchante de la mort. Dites, si vous voulez, que la faux de la mort a tranché le fil d'une existence, mais abstenez-vous de parler de faux tranchante. Cela fait froid dans le dos de vos lecteurs ; ils craignent que la faux, quand viendra leur tour, soit ébréchée ; ils ont des peurs de scie.

Tous les trépassés ont toujours souffert leur dernière maladie "avec une résignation chrétienne à la volonté de Dieu." Jusqu'à mon avare de tantôt dont on a dit la même chose, et cepe daut il devait considérer comme perdues les journées où il n'aurait pas juré cent fois, cet obstiné sacreur, patient comme un tonneau de nitroglycérine. Dans cette expression comme dans celle-ci : "muni des secours de la religion," je vois moins l'ostentation que la profession de la foi religieuse, et à ce compte je les respecte toutes deux.

Le défunt laisse toujours "pour déplorer sa perte une épouse inconsolable," tant d'enfants et de petits-enfants, ou bien un cercle nombreux de parents et d'amis. Parfois c'est "une épouse éplorée,"—celle qui s'arrache les cheveux, jette les hauts cris et se remarie au bout de six mois. La veuve inconsolable, elle, prend un peu plus de temps pour se consoler, mais n'en finit pas moins par se faire administrer le sacrement. Pour la même raison, quand vous lirez "l'épouse bien-aimée de M. Z," dites-vous que M. Z. convolera au bout de l'an et jour.

Les journaux parisiens citent des centaines d'épithaphes plus ou moins grotesques qu'ils prétendent avoir relevées ici ou là. Il n'entre pas dans mon intention de parler de l'épithaphe-réclame, mais je dirai un mot de l'avis de décès-réclame. J'ai lu dernièrement : "A

Montréal (ou Québec), chez son oncle, libraire (ou marchand de nouveautés), à tel numéro de telle rue, Marie Aimée X, âgée de 3 mois et 4 jours." On ne va pas encore jusqu'à dire que l'on tient le dernier roman ou le corset à la mode ; cela viendra.

L'oubli d'une simple virgule fait dire de singulières choses. Exemple : "Mélanie K, épouse de Pierre M, peintre à l'âge de 42 ans." Et encore : "Gaspard L, cultivateur du bas du rapide des Forges." Enfin : "Léon F, navigateur de l'Islet." Décidément, Pierre n'a pas été précoce, Gaspard devait retirer peu de profits de la culture de son rapide, et Léon naviguer difficilement sur la terre ferme.

Ici, je lis d'une enfant, de dix ans qu'elle est morte de la mort des justes. Beau dommage ! Là, c'est telle paroisse qui vient de perdre "un bon citoyen, âgé de quatre-vingt-onze ans." Il n'y a pas de mauvais citoyens à cet âge-là. Ailleurs, parlant d'un vieillard du même âge, on dit que "le vénérable défunt était actuellement le plus doyen des patriarches de \*\*\*." Un autre laisse "cinq enfants encore en vie." Une fille de six ans, "qui est allée rejoindre les anges, laisse pour déplorer son sort son père, sa mère, sa sœur et toutes ses petites amies." Celui-ci, "né le dix-huitième de sa famille, accompagna dès l'âge de sept ans son frère aîné aux Etats-Unis." Je frémis en pensant qu'il aurait pu naître vingtième et entreprendre plus jeune de quelques années ce long voyage, quoiqu'un de mes amis m'affirme avoir connu un homme qui avait traversé le Saint-Laurent étant encore à la mamelle. Celle-là, "une mort subite est venue l'enlever du centre de ses proches dans les faibles bras de sa fille cadette," et elle laisse pour déplorer sa perte "cinq enfants qui n'oublieront jamais ses qualités qui ne tendaient qu'à l'obligeance."

On dirait moins de sottises de cette force si l'on ne sacrifiait autant au désir de se mettre en évidence, à la vanité.

On a tort d'employer invariablement la formule : " Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles, etc." Il faudrait dire : les parents et amis, ou, mieux encore, les parents et les amis.

On a encore moins raison d'annoncer que le convoi funèbre laissera la demeure de son père, de son fils. Un chroniqueur québécois se demandait récemment ce que peu bien être le père d'un convoi.

On a beaucoup d'autres torts. Le plus considérable, à mon sens, est la manie des longs articles nécrologiques, rarement bien faits, très souvent grotesques. Vous êtes forcé de rire sur la tombe du citoyen que l'on voudrait vous faire pleurer. On s'y prend si mal aussi pour vous tirer les larmes ! Un quidam arrive au bureau du journal, paie cinquante centins pour l'insertion de l'avis de décès, que l'un des commis rédige séance tenante, puis il demande timidement à voir le rédacteur. Introduit dans le sanctuaire où le plumeur façonne au galop de sa plume des opinions politiques pour sa clientèle, il lui expose le but de sa visite dans un monologue sans fin :—" Le défunt était, vous le savez sans doute, un de nos chauds amis dans les élections. L'année passée, il a morfondu un cheval et dépensé quatre cents francs de sa poche pour le succès de notre candidat. Le comité ne lui a rien donné. Entre nous, on aurait dû...

—Excusez-moi, s'écrie le journaliste ahuri, je suis pressé, je vais lui faire une bonne nécrologie.

Une demi-colonne d'éloges est bâclée en un tour de

main, et le journalisme compte à son avoir une insanité de plus.

Ou bien c'est un condisciple, l'institutrice de la paroisse, un ami de la famille affligée, qui apporte son emplâtre de baume de Galaad tout préparé. Le journaliste y jette rarement les yeux et l'applique tout chaud à ses lecteurs.

Quand je ferai mon testament, et j'en laisserai un, ne fût-ce que pour léguer mes dettes à mes créanciers, je n'oublierai pas de déshériter celui des dits créanciers qui s'aviserait de me pleurer quand je serai dans un monde où il n'y a pas d'huissiers. Et j'ordonnerai à mes exécuteurs testamentaires de poursuivre devant les tribunaux et jusqu'au fond des autres enfers l'ami inconsolable qui chargerait ma tombe de poésie. Je veux épargner à cet ami un labeur inutile. De la bonne prose, c'est assez, allez ! J'en ai trop lu de ces vers qui luttent avec les vers du tombeau à qui fera la morsure la plus cuisante.

Voulez-vous que je vous en lise ? j'en ai une pacotille.

Séchez vos pleurs, parents chéris  
 Mon âme s'est envolée aux cieux  
 Où auprès de l'Éternel elle prie  
 Pour vous qui m'avez tant aimés.

Il s'agit maintenant d'un écolier qui s'est noyé la veille de la distribution des prix. Un camarade s'avance et lit, selon l'expression du journal, " cette *triste* et sombre poésie."—Ce garçon-là ne dira jamais plus vrai de sa vie.

Quel exemple en ce jour s'offre à nos yeux,  
 Un ami nous est ravi sans adieu . . . . .  
 En ce jour où nous nous promettions tant de bonheur  
 Est venu se changer en un jour de deuil et de pleurs.

Ce pauvre Alfred, le matin, sans se douter du triste sort qui  
 [l'attendait,  
 Était livré à une joie sans mélange et sans nuage.....  
 Mais Dieu dont les vues sont impénétrables  
 Donnait à notre ami un sort dur et regrettable.  
 Emporte avec toi, tendre ami, les souvenirs  
 De tes confrères qui ne cesseront de te redire  
 Combien nous sommes affligés de ta destinée.  
 Espérons tous que déjà tu jouis du bonheur d'une heureuse éternité.  
 De concert avec tes pauvres parents affligés,  
 Pleurons, pleurons ton absence prolongée.  
 Nous dirons à ta pauvre mère  
 Cessez vos pleurs, il vit au ciel pour vous aimer.  
 Adieu donc, adieu pour toujours, lorsque tu seras au ciel  
 Souviens-toi de tes amis fidèles.  
 Nous ne manquerons pas d'offrir nos faibles prières  
 Pour le repos de celui qui nous était si cher.

Cela paraissait dans un grand journal de Montréal le 14 juillet 1875. Le journaliste, qui permet que l'on prenne dans sa gazette de telles libertés avec la poésie, la rime, la raison, la prosodie et la grammaire, mérite une épitaphe en vers, et en vers comme ceux-là ! Je le connais le malheureux, et s'il me précède où tout repose, mon scieur de bois lui en composera une en vers d'au moins vingt-et-un pieds, comme l'un de ceux qui précèdent. Ce ne seront pas des alexandrins, mais des alexandrissimes,—preuve indéniable de mon profond chagrin.

Voici deux autres spécimens de poésie funèbre dénichés dans notre presse :

La mort impitoyable n'a pas respecté  
 Ni tes jeunes années, ni ta rare beauté;  
 O Alvina, du temps tu as franchi le seuil,  
 Et laissant à tes parents le triste deuil,

Ta vie comme la fleur que le matin  
 On voit éclore et que son disque argentin  
 S'incline vers la terre, et que le soir  
 Comme toi sa beauté s'est éteinte sans espoir!...

Et celui-ci :—

La douleur  
De ton cœur,  
Tendre mère,  
Pour cette enfant chère,  
Au ciel montera :  
Tu reverras  
Ton Almanda!...

Quand on n'a pas sous la main de poète élégiaque qui puisse incruster son chagrin et celui des autres dans la gazette, on recourt aux poètes étrangers, on leur prend leurs vers, pour les retoucher et retailer, presque toujours pour les massacrer, tant qu'on ne les a pas accommodés aux circonstances où l'on se trouve. On a perdu une petite fille, mais on n'a que des vers écrits sur la mort d'un petit garçon ; qu'est-ce que cela fait ? Les vers seront mauvais, mais si peu de personnes s'en apercevront. Exemple :

*Moissonnée* par la mort dès tes plus tendre ans,  
Tu parais et tu meurs comme la fleur des champs.  
Tu meurs, mais tu vivras toujours dans *notre* mémoire.  
Tu meurs, mais tu renaîs au séjour de la gloire.  
Là, ce cœur innocent boit l'oubli de ses pleurs,  
Les délices du Ciel remplacent ses douleurs.  
Son front revêt l'éclat et la beauté d'un ange,  
Et son âme jouit d'un bonheur sans mélange.  
O prodige touchant ! *une débile mortelle*  
De son frère berceau s'élève jusqu'au ciel.  
La mort en la frappant, n'a brisé que ses chaînes.  
Son salut est le prix de quelques jours de peine.  
*Sous votre ombre, ô gazons, gardez son monument.*  
Zéphirs, autour d'elle murmurez doucement.  
Et toi, sur ce lieu saint, ô lune ! en ta carrière  
Réfléchis un rayon de ta tendre lumière.  
Mes mains y planteront l'étendard du fidèle,  
Et sèmeront autour la rose et l'immortelle.

Que ce soit de la poésie indigène ou non, ça m'est bien égal, mais je me demanderai longtemps quelle peut bien

être la hauteur des gazons dont l'ombre est assez longue pour cacher un monument.

Il n'y a pas au Canada quatre vers plus généralement connus que ceux-ci :

Mais elle était du monde où les plus belles choses  
 Ont le pire destin ;  
 Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,  
 L'espace d'un matin.

La raison en est bien simple : il ne meurt pas une fillette de Hull à Gaspé qu'on ne les lui applique, en les défigurant un peu parfois. On les a même appliqués à des garçons ; on changeait *elle* en *il* et c'était fait.

La somme de lieux communs et de vérités de La Palisse qui trouvent place dans tous les journaux à l'article *Décès* est prodigieuse. C'est toujours la faux tranchante, la mort qui ne respecte personne, la fleur moissonnée, le lys brisé sur sa tige, la colombe qui s'envole, l'âme trop pure pour cette terre,—comme si tous ceux qui restent étaient des riens qui vaille. Rarement un cri du cœur ; et s'il s'en échappe un, personne ne l'entend, noyé qu'il est dans des flots de paroles sonores. Tout est gâté, le cri est perdu. Ce n'est pas la voix de Rachel dans Rama, ni celle de Triboulet reconnaissant sa fille dans le cadavre qu'il piétinait. La douleur vraie n'a pas de phrases.

Voici que meurt un jeune homme de dix-neuf ans et onze mois (pour une fois on a omis les semaines, les jours et les heures). Il lui faut une nécrologie, va sans dire. On commence ainsi :

Ta vie a été admirée,  
 Tu dois en être félicité.

On continue :

“ Ce jeune homme, par son intégrité et son énergie avait déjà su se faire un bon avenir et promettait beaucoup, lorsque la mort est venu le frapper, et l'éloigner pour toujours de ses chers parents et d'amis. Il était considéré comme un fils docile et aimant ses parents ; de plus ses vertus et ses qualités extérieures lui méritèrent l'estime et la considération de tous les citoyens du faubourg.....”

On termine :

“ O famille éplorée ! je comprends ta douleur et ton angoisse en ces jours de malheur ; je sais qu'il est difficile et douloureux de te voir en un instant privée pour toujours de ce cher enfant ; mais ne le pleure pas, ne le dérange pas ; car il a déjà commencé à chanter les félicités et les louanges de l'Éternel ; déjà il a prié Dieu de te donner la force et le courage de supporter cette grande épreuve ; déjà il te dit de te mettre à l'ombre de la croix, lieu assuré pour donner les consolations nécessaires à ceux qui sont affligés.

Damase, tu es heureux,  
Car tu vois Dieu.— UN AML.”

Je respecte plus que personne le sentiment qui a dicté ces phrases, mais ne m'empêchera pas qui voudra de demander la tête du journaliste assez bonasse pour donner asile à semblable galimatias.

C'est le tour d'une jeune fille de mourir. Elle aussi a des amies. L'une d'elles éclate :

“ Cette pauvre Joséphine ! qui l'aurait cru il y a un an ? elle si forte, jouissant d'une santé qui paraissait à toute épreuve, de ce teint rose, mais ferme, qui semblait défier cette vilaine maladie qui fait tant de ravages dans nos rangs et qui vient de la moissonner à la fleur de l'âge : la consommation.

“ Elle avait dix-neuf ans ; jamais encore elle ne s'était déchirée aux ronces du chemin ; la sollicitude incessante, la tendresse infatigable dont elle était entourée au foyer paternel l'avaient empêchée de soupçonner les chagrins et les revers que recèle le voile sombre de l'avenir.

“ Chaque instant de la vie est un pas vers la tombe.” Un instant

un pas, la tombe résumant sa source et son terme. Elle est disparue pour toujours, elle nous a échappé à jamais. Hélas !

“ Elle était douée d'un beau caractère et d'une intelligence supérieure, elle était gaie, bonne, spirituelle et généralement estimée ; elle est justement regrettée de sa famille et de ses amis, et vous, mères, vous vous sentez attendries ; mais consolez-vous tous, car elle était bien résignée, et après tout le ciel n'est pas une prison, elle s'y fera l'auxiliaire de ceux qu'elle a aimés.

“ Passerat dans sa propre épitaphe a dit : “ Amis, de mauvais vers, ne chargez pas trop ma tombe.” Je crains que ma prose, indigne d'elle et de ses talents littéraires, ne pèse à son repos et je m'arrête, mais je puis sans m'exposer à *charger sa tombe* citer une fois de plus les jolis vers de Malherbe dans son ode à Melle Desperriers ; ils l'ont été mille fois déjà, jamais plus à propos :

Mais elle était du monde, etc.

UNE AMIE.

Il n'y a pas de commentaires à faire. Relevons seulement pour mémoire “ le ciel qui n'est pas une prison, *après tout,*” “ le teint rose *mais* ferme,” “ les revers que *revèle* le voile sombre de l'avenir,” la soi-disant *épitaphe* de Passerat, l'ode à “ *Melle Desperriers.*”

Au tour d'un échappé de collège d'épancher son admiration et de laisser déborder son enthousiasme :

“ La famille X... a été bien éprouvée.... La mort vint la visiter et lui enlever deux de ses enfants dans l'espace de quatre jours. Quelle peine ne dut pas ressentir leur bonne mère *surtout* lorsqu'elle ne contemplait plus que les restes inanimés de ses doux jeunes filles qui, *peu de jours avant leur mort,* faisaient toute sa joie et sa consolation. Ces deux jeunes enfants qui naguère encore *unissaient* le parfum de leurs prières à celles de tous leurs bons parents réunis, *unissent* encore aujourd'hui leurs chants d'amour et de gloire à tous les Bienheureux dans le Ciel....

“ A. et L. ne sont plus, mais leur mémoire subsistera tant que vivront ceux qui les connurent. L... , à peine âgée de quatre ans, récitait soir

et matin les belles prières que sa pieuse maman lui avait apprises. Qu'il était beau de voir prier cet enfant!

“Que dire à présent de son petit frère A...! Depuis deux ans il allait à l'école et lisait déjà avec assez de facilité. Il n'avait que six ans et déjà il était mûr pour le Ciel...”

“Qu'il était triste de voir mourir ces deux petits enfants! “Papa! Maman! disaient-ils; nous allons vous quitter! nous allons mourir! Embrasse-moi, maman, disait le plus âgé, c'est fini, je m'en vais, mais au ciel je prierai le bon Dieu pour toi et pour vous tous!!!”

“Quel est celui, je vous le demande, qui aurait pu retenir ses larmes à la simple vue de ce faible enfant essayant à résister contre la force irrésistible de cette mort cruelle!”

Je voudrais, lecteurs, pouvoir m'excuser d'avoir été long comme s'excusait Lacordaire en terminant son discours sur la vocation de la nation française: “Je suis long peut-être, disait-il, mais c'est votre faute, c'est votre histoire que je raconte; vous me pardonnerez si je vous ai fait boire jusqu'à la lie ce calice de gloire.” Le fait est que nous n'avons bu aucun calice, ni de gloire ni de déshonneur. Je vous ai mis sous les yeux quelques travers, où le vice ni le crime n'ont rien à voir. Ce sont de légers ridicules en somme, et si nous le voulons nous nous en débarrasserons sans trop d'effort. Notre caractère de peuple honnête, industriel, intelligent, attaché à ses traditions, religieux, moral, n'a pas à en souffrir. Ce sont des scories qui ne sauraient entamer le métal, nullement des pailles qui le feraient casser. Elles sont à la surface; hardi à l'écumoire!

La presse, qui est toute et seule à blâmer, la presse devrait se regarder dans le miroir que je lui présente: si peu poli qu'il soit, elle s'y reconnaîtrait. Elle pourrait ensuite prendre la ferme résolution de se corriger. D'elle seule, en effet, dépend la réussite. C'est elle la coupable, l'effort est à elle. Le moment est bien choisi

et la circonstance opportune. Il s'est manifesté depuis environ quatre ans dans notre petit monde des lettres un vif désir de réforme; on a déclaré la guerre aux anglicismes, publié des manuels des expressions vicieuses, relevé les fautes grammaticales qui se rencontrent à tout bout de champ dans les journaux; nous avons un commencement de critique littéraire. La presse, qui est la gardienne des libertés publiques, doit aussi l'être de la langue; c'est à elle, l'éducatrice du peuple, de conserver celle-ci jalousement.

Et que faut-il faire alors ?

C'est simple comme bonjour, si les journaux le veulent.

Adopter une formule simple, courte, rationnelle et française pour annoncer les naissances, les mariages, les décès, et y tenir mordicus ;

Supprimer les longues nécrologies, hors le cas des personnes marquantes; ou ne les admettre qu'à titre d'annonces payantes et les publier dans les colonnes d'annonces, après les avoir soigneusement revisées ;

Couper le sifflet, sans merci, à toutes les jeunesses qui cherchent l'occasion d'étaler leurs jabots de parrains ou leurs habits de garçons d'honneur dans les colonnes du journal ;

Etre impitoyable pour les phraseurs.

Un journaliste qui prendrait cette bonne résolution-là n'aurait, pour y persévérer, qu'à se dire à chaque épreuve : Si je laisse passer la bêtise, le public m'en croira l'auteur : donc au panier le manuscrit ! Qu'il en

---

fasse une de ses fins dernières, qu'il y pense souvent, et je vous promets qu'il ne péchera guère.

Mais si l'on croit qu'il y aura seulement trois journalistes qui prendront cette résolution, croix de paille !

ALPH. LUSIGNAN,

---

## LA LANGUE FRANÇAISE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

(SUITE)

Mais il y a encore une chose à laquelle nous devons tenir et que nous devons, par tous nos efforts, tâcher d'obtenir : c'est d'être reconnus officiellement, sous le rapport du langage, par le pays d'où nos ancêtres sont venus ; c'est d'être admis à concourir, comme nos frères d'outre-mer, pour augmenter l'héritage paternel. Car cette langue si belle, qui est restée la langue officielle de presque toutes les cours de l'Europe, non-seulement nous l'avons conservée dans toute sa pureté, mais nous l'avons encore enrichie d'une foule de mots et de locutions empruntés à des circonstances nouvelles et qui ne pouvaient se produire que difficilement ailleurs qu'ici. Placés dans une situation tout à fait spéciale, dans un milieu différent de l'ancien monde, non-seulement au point de vue du mode de vivre, mais encore sous le rapport de la nature matérielle, nous avons dû nécessairement exprimer des états nouveaux et des idées nouvelles par des mots nouveaux. Ces mots, nous les avons créés et nous nous en servons tous les jours. Avions-nous le droit de les créer ? Avions-nous le droit de nous en servir ? Et pourquoi pas ? Une langue n'est pas une chose immuable ; il est vrai qu'on peut bien fixer d'une façon à peu près définitive les règles grammaticales, mais jamais on ne pourra empêcher ceux qui la parlent d'étendre ou de modifier, d'un commun accord

et suivant les circonstances, certaines expressions, ou, au besoin, de créer des expressions nouvelles. Autrement, cette langue passerait bientôt à l'état de langue morte ou tout au moins condamnée. Car, en cette matière, grâce à la rapidité avec laquelle marche le siècle, tout point d'arrêt est presque un pas en arrière. Aussi, malgré les défenses solennelles de l'Académie, on voit la langue française s'enrichir chaque jour de mots nouveaux, que le dictionnaire officiel rejette, mais qui sont accueillis par Bescherelle, par Poitevin, par Littré et surtout par Larousse, sur ce principe, sans doute, qu'un dictionnaire est principalement un registre de constatation et doit user de la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de déclarer qu'un terme usuel est ou n'est pas admissible. C'est à la totalité de ceux qui parlent et qui écrivent qu'il appartient, dans ce cas, de se prononcer. Et c'est pourquoi vous voyez, même malgré les dictionnaires, les grands journaux et les grandes revues affirmer ici leurs droits. Ouvrez ces journaux et ces revues, ouvrez l'*Officiel* même, et vous y rencontrerez à chaque instant des expressions ou des acceptions que les dictionnaires ne donnent pas. Pour cela, en sont-elles moins françaises et en resteront-elles moins dans la langue? Au contraire, elles s'y fixeront davantage, et les autorités officielles, pour être les dernières à céder, seront bien forcées, un jour ou l'autre, de les accueillir et de les reconnaître.

Au surplus, le même phénomène se produit dans toutes les langues; c'est une espèce d'évolution qu'il est impossible d'arrêter. Et, sous ce rapport, on ne saurait citer de meilleur exemple que celui de nos voisins des Etats-Unis, dont le dictionnaire est beaucoup plus étendu que les dictionnaires publiés en Angleterre, grâce au grand nombre de mots nouveaux que les circonstances ont fait surgir.

Or, dans ce mouvement de progrès, nous, les représentants légitimes de la langue française dans l'Amérique du Nord, nous avons marché avec les autres et nous avons apporté notre quote-part de travail. Pourquoi, maintenant, ce travail serait-il mis de côté, rejeté par ceux qui ont la mission officielle de l'étudier et de le juger ? Pourquoi ces expressions que nous avons été obligés de créer n'entreraient-elles pas de plein droit dans le dictionnaire de la langue française, avec une note indiquant le lieu de leur provenance ? Voilà ce que je demande et ce à quoi je crois sincèrement que nous avons droit.

Je ne veux pas parler ici d'un grand nombre d'expressions que l'on trouve dans les glossaires sous le titre de : "*Expressions particulières au Canada,*" et qui ne sont que des variantes, souvent légères, de prononciation, comme on en trouve en certains endroits de la France. Ainsi, je ne m'inquiète fort peu qu'on dise *fanil* pour *fenu*, *greyer* pour *gréer*, *ondains* pour *andains*, *détorse* pour *entorse* ; ou bien qu'on se serve de certaines expressions démodées, usitées dans quelques provinces seulement ; comme jouer aux *marbres*, pour jouer aux *billes* ; *siler*, dans certains cas, pour *siffler* ; *dévérer* pour *retourner*, etc. Plusieurs de ces mots disparaissent à mesure que l'instruction se répand ; quant aux autres, ils donnent à notre langage un certain cachet d'originalité et d'antiquité, que l'on aurait tort de lui reprocher dans la plupart des cas.

Mais les expressions ou acceptions auxquelles je tiens davantage, et pour lesquelles je réclame le droit de cité, ce sont celles que nous n'avons pas été libres de ne pas créer, et qui, pour la plupart, sont loin de pécher contre les règles d'une judicieuse étymologie, ou bien sont de bonnes adaptations du terme anglais correspondant.

Ainsi les mots *balise*, *baliser*, sont deux termes de marine. En France les balises d'un port sont des bouées qui en marquent l'entrée; le verbe *baliser* s'emploie dans le même sens. Ici, nous avons étendu cette signification. Pour indiquer la place des chemins, en hiver, sur nos grands champs de neige ou sur la surface glacée des fleuves et des rivières, on plante, de chaque côté, de petits sapins ou autres arbustes, qui guident le voyageur quand les rafales ou la *poudrerie* ont effacé la trace des voitures. Ces arbustes, nous les appelons *balises*, et nous disons, dans le même sens, *baliser* un chemin. Cette nouvelle acception n'est-elle pas rationnelle, et, au lieu d'avoir ici défigurés la langue, comme certains écrivains peu scrupuleux nous l'ont reproché, ne l'avons-nous pas au contraire enrichie? Je viens d'écrire un peu plus haut le mot *poudrerie*; c'est encore un terme, non-seulement fort juste, mais de plus très-pittoresque. On connaît peu, en effet, en France, le tourbillonnement, ou plutôt le *poudroïement* de la neige, tel que nous l'avons ici, et que les Anglais appellent *drifting*. Ce sont donc les circonstances locales qui nous ont imposé ce mot, et nous disons avec beaucoup de raison: Il y a de la *poudrerie*, il *poudre*. Nous avons aussi le terme contraire: pour indiquer que la neige ne *poudre* pas et qu'elle est devenue trop sèche, par suite de l'élévation de la température, nous employons le verbe *peloter*, auquel les dictionnaires ne reconnaissent pas cette acception, bien qu'ils donnent *pelote* de neige. Nous disons encore des chemins d'hiver qu'ils sont *moulineux*, et de la neige, qu'elle est *moulineuse*. Cet adjectif vient du verbe *mouliner*, et sa dérivation est parfaitement juste. *Barauder*, *renvoi*, sont encore des termes dus à notre climat. Les *renvois* sont des pentes de neige durcie ou de glace que le *patin* du traîneau creuse dans le chemin, et qui font *barauder* la voiture, c'est-à-dire glisser latéralement jusque une

petite accumulation qui arrête brusquement le mouvement et renvoie les voyageurs dans l'autre sens. Les *patins* ou *lisses* du traîneau sont deux mots auxquels nous avons donné une acception que la nature même de l'objet nous indiquait. Il y a aussi l'expression *cahot*, par laquelle nous désignons les fosses qui se creusent dans la neige et qui font cahoter la voiture. Ici, cependant, nous ne faisons que transporter un terme d'un chemin de terre à un chemin de neige. *Berlot*, *berline*, *carriole*, sont encore des appellations qui nous servent à désigner certaines voitures d'hiver particulières au pays, et pour lesquelles nous n'avions pas de noms correspondants dans la langue française ; nous avons donc été obligés de créer un mot et de donner à deux autres une nouvelle signification. Une autre expression aussi juste que pittoresque, c'est le mot *bordage*, par lequel nous désignons les glaces qui se forment sur les bords des rivières avant que le milieu soit congelé, ou qui tiennent encore à la rive après que la débâcle s'est faite. Sur le Saint-Laurent, où les bordages sont beaucoup plus considérables, on leur donne le nom de *battures*. Nous avons encore le mot *pont*, que nous appliquons surtout à la glace qui se forme sur le fleuve en face de Québec ; et cela avec raison, puisque presque toujours l'eau reste libre en aval et sur une certaine étendue en amont de ce point : c'est donc un véritable pont de glace. Il y a bien des années, le fleuve avait pris en une seule nuit, depuis le rapide de Lachine, en haut de Montréal, jusqu'à l'Île-aux-Grues, sur un espace de trois cents milles environ. Cet hiver-là, on a étendu la signification du mot *pont* à tout le fleuve, et l'année de ce remarquable phénomène est restée connue sous le nom d'*année du grand pont*.

Voici encore une expression pour laquelle je ne demande pas le droit de cité, puisque les dictionnaires le lui

ont déjà accordé, mais cependant que je signale comme une de nos plus heureuses adaptations, c'est le mot *raquette* que les grands puristes remplacent bien à tort, par *souliers à neige*. L'expression *souliers à neige* est simplement une absurdité, attendu que la raquette n'a rien du soulier, si ce n'est qu'elle s'attache au pied comme ce dernier. On pourrait, avec tout autant de raison, appeler le parapluie un chapeau à pluie, puisqu'il couvre comme le chapeau. Mais la définition donnée par Bescherelle n'est pas moins curieuse; la voici: "Certaine machine que les sauvages du Nord attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément sur la neige, et qui est faite à peu près en forme de raquette." Le mot *machine* est admirablement bien trouvé, et les *sauvages du Nord*,—que nous personnifions, sans doute,—sont d'un très-riche effet. Or cette machine ne s'attache pas précisément aux pieds des sauvages du Nord. Elle a été attachée et s'attache encore aux pieds d'une multitude de Français qui s'en sont servis pour parcourir nos immenses forêts et aller répandre partout le nom de la France avec la foi et la civilisation. Elle sert encore tous les jours au trappeur, au chasseur, au sucrier, à l'arpenteur, à l'explorateur, et tous ces gens-là ne sont pas des sauvages du Nord.

Puisque j'en suis à parler des mots que nous a inspirés notre saison d'hiver, c'est peut-être le lieu de citer ici la *sucrierie*, avec tous les termes nouveaux qui s'y rapportent. La *sucrierie* proprement dite, c'est la forêt d'érables avec sa *cabane à sucre* et tous les ustensiles qui servent à fabriquer le sucre d'érable. Par les *sucres*, on entend l'époque où se fait le sucre et l'ensemble de travaux que nécessite cette exploitation. *Entailler*, c'est pratiquer, dans l'aubier de l'érable, une entaille ou incision par laquelle la sève s'écoule, et établir une pièce de bois rainée, avec un vase pour recueillir la sève.

Cette petite pièce, qui a huit ou dix pouces de longueur sur deux pouces de largeur, se nomme *goudrelle* ou *goutterelle*; elle sert de conduit ou de gargouille pour faire tomber la sève, ou *eau d'érable*, dans le vase, qui peut être un auge ou un *cassot*. Ce *cassot* est une petite boîte étanche, faite d'écorce de bouleau. On fait bouillir la sève dans de grandes chaudières, et quand, par suite de l'évaporation, elle a acquis une belle couleur brune, on l'appelle *réduit*; c'est alors qu'on peut en faire de la *trempe*. Ce *réduit* devient ensuite, par une nouvelle ébullition, du sirop, puis de la *tire* avec laquelle on fait des *toques*, et enfin du sucre, qu'on laisse refroidir dans des moules. Pour agiter le sucre, on se sert de la *mouvette*. Exploiter une sucrerie s'appelle *faire couler*. La plupart de ces expressions, je le sais, se trouvent dans les dictionnaires, mais elles n'ont pas l'acception que nous leur donnons ici, par l'excellente raison que l'industrie à laquelle elles s'appliquent est particulière au pays et n'est pas connue en France.

Il me serait impossible, sans donner à ce travail une étendue qu'il ne doit pas avoir, de relever tous les termes et locutions, au nombre de près d'un millier,—que nous pouvons réclamer comme nous appartenant; en voici cependant encore un certain nombre que je ne saurais passer sous silence. Tous les Canadiens, en hiver, portent le *casque*, qui n'est pas aussi militaire qu'on pourrait le penser: c'est une espèce de bonnet en fourrure, ou bonnet à poil. Il nous est indispensable, et il fallait le nommer de quelque façon; or, comme il a beaucoup de ressemblance avec le casque du militaire, nous lui avons donné ce nom. Nous avons encore ici le *capot*, qui n'est ni le capot du marin, ni la grosse capote du soldat, mais qui tient des deux. Cette acception a passé dans notre langue, et, malgré tout, elle y restera de même que le mot *encapoter*, ou *s'enca-*

*capoter*, auquel nous tenons et qui est tout aussi rationnel que le verbe *caoutchouter*, accepté par les dictionnaires.

Nous avons encore le *se piéter*, qui signifie résister fortement, se défendre ; le mot *cran*, qui s'applique aux rocs dénudés et taillés à pic que l'on trouve sur les berges des rivières. Nous disons : "Ce navire est venu se briser sur les *crans*." Il y a ensuite le *défaut de la côte*, qui indique l'endroit où un chemin commence à s'élever ou à s'abaisser : "Ma maison est construite dans le défaut de la côte."

Parmi les noms des arbres qui sont particuliers à ce pays, il en est un certain nombre que la France a admis, entre autres *épinette*, qui désigne une variété de bois assez commune ici, et que Bernardin de Saint-Pierre appelle improprement *sapinette*, puisque l'épinette étant plus grande que le sapin, c'est un augmentatif et non un diminutif qu'il eût fallu employer. Il y en a beaucoup d'autres cependant qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires, par exemple la *pruche*, qui, tant pour son bois que pour son écorce, entre pour une si large part dans le commerce que nous faisons avec les États-Unis. J'espère pourtant que ce mot finira par être reconnu avec *sapinage*, qui est si joli, et *cage*, *cageux* et *plançon*, dans leur acception canadienne. Il faudra bien aussi que l'Académie se résigne, un jour ou l'autre, à accepter notre *meublier*, qui vaut bien mieux que son *ébéniste*, et les expressions *traine*, *tobogane* et *mitasse*, qui, pour avoir une légère odeur de *houcane* n'en sont pas moins d'excellentes adaptations. Il en sera de même, je l'espère, pour *carré*, *char*, *lisse* et *patinoir*, qui ont infiniment plus de raison d'être que *square*, *wagon*, *rail* et *skating rink*. On nous a aussi reproché *chèque*, *chéquier* et *chéquage* que nous avons dû créer parce que la langue française ne

possède point de termes équivalents et que le chéquage n'est pas la même chose que l'enregistrement du bagage, tel qu'il se fait en France. M. Malézieux, cependant, dans son ouvrage sur les chemins de fer des Etats-Unis, nous donne raison et écrit hardiment, comme nous, *chèque, chéquer et chéquage*. Et, dans le fait, j'aime mieux dire *chéquer* que *stopper*. Notre verbe a au moins pour lui une excellente raison : la nécessité, tandis que l'autre n'est véritablement qu'un mot de fantaisie.

Je pourrais signaler, en outre, un certain nombre de termes qui ont une couleur fort poétique, et que nous ne sacrifierons pas sans une sérieuse résistance. C'est, entre autres, la *brunante*, qui me paraît dire plus que la *brune* ; la *noirceur*, qui remplace avantageusement la nuit ou l'obscurité dans certaines circonstances. Du reste, pourquoi ne pourrions-nous pas nous servir de ce mot dans un sens littéral, lorsque plusieurs auteurs du grand siècle l'emploient au figuré, notamment dans cette phrase : " Pardonnez-moi d'égayer un peu la noirceur que ma transplantation répand dans mon âme." C'est encore le mot *revollin*, dont nos navigateurs se servent au lieu d'*embrun* ; *cailler*, pour *se laisser aller au sommeil* ; *s'endormir*, pour *avoir sommeil* ; *brumasser*, pour dire qu'il tombe une pluie très-fine qui tient plutôt du brouillard ; de même qu'un grand nombre d'autres fréquentatifs, qui s'emploient surtout dans les campagnes, comme *poussailler*, *machouiller*, etc.

Je mentionnerai encore le mot *centin*, qui désigne la centième partie d'une piastre, et que nous avons adopté à la place de *centime*, qui désigne déjà la centième partie du franc ; *puquée*, qui indique chaque division d'une clôture renfermée entre deux pieux. Cette curieuse expression vient sans doute de la ressemblance frappante qu'offre une clôture,—surtout la clôture en zigzag des

terres nouvelles,—avec les pages ouvertes de ces anciens livres qui se pliaient dans un étui, comme certaines cartes modernes ; les lignes de l'écriture sur chaque *page* représentent assez bien les perches de la *pagée*. *Clôture d'embaras* est aussi une expression pittoresque, tirée de la nature même de la chose. En effet, cette clôture, faite de branchages et de troncs d'arbres jetés pêle-mêle, offre aux bestiaux plutôt un embaras qu'un obstacle infranchissable. *Sauter les rapides*, et *pagayer* (ramer avec la pagaie) sont encore des expressions pleines de justesse, que les circonstances mêmes nous ont forcés d'employer.

Je pourrais, si je voulais épuiser le sujet, écrire tout un volume ; mais mon intention n'a pas été de faire un glossaire. J'ai voulu simplement montrer, par cette liste de mots pris au hasard, que non-seulement nous avons le droit de créer la plupart des expressions ou acceptions dont nous avons enrichi notre langue, mais que, même pour ceux qui n'étaient pas d'une absolue nécessité, nous avons toujours suivi scrupuleusement les règles de l'étymologie et de l'analogie.

Personne plus que moi ne désire que nous corrigions nos fautes de langage, que nous fassions disparaître de notre conversation comme de nos écrits les anglicismes qui s'y sont nécessairement glissés de temps à autre ; mais pourquoi, je le demande, serions-nous obligés de rejeter des expressions qui, loin d'être des patois,—comme ont bien voulu le dire certains écrivains plus fantaisistes que renseignés,—sont, au contraire, régulièrement formées, à ce point que nous pouvons toujours en rendre compte à la satisfaction des linguistes les plus difficiles.

Les dictionnaires français donnent tous les jours asile

à une foule d'expressions dérivées, soit des différents dialectes des provinces françaises, soit des langues étrangères,—et, dans ce dernier cas, on ne prend même pas la peine de franciser le mot, témoin les *wagons*, les *tenders*, les *rails*, les *steamers*, le *turf*, le *sport*, etc. ;—pourquoi donc ces mêmes dictionnaires n'accueilleraient-ils pas des mots provenant d'un pays qui, par les preuves qu'il a données dans toute son histoire, a bien le droit qu'on lui conserve son titre de province française, et qu'on lui permette de travailler au développement d'une langue qu'il a conservée et sauvée pour ainsi dire, sur ce continent, au prix des plus grands sacrifices.

Lorsque nous étions moins connus en France et que le Canada passait pour un pays demi-sauvage, je comprends qu'il eût été difficile de demander cette reconnaissance de nos droits ; mais aujourd'hui, que des rapports fréquents nous ont fait mieux connaître, que les ouvrages de nos écrivains sont lus et appréciés par le public français, et qu'un des nôtres surtout a été couronné par l'Académie de France, le plus haut tribunal de l'univers, nous demandons, non pas qu'on nous fasse une place nouvelle, mais qu'on nous rende celle que nous occupions autrefois dans le domaine de la langue, et que, en réalité, nous n'avons jamais abdiquée.

Un auteur a dit avec raison : “ Quand un peuple perd sa langue, il est bien près de perdre sa nationalité.” Eh bien ! cette langue française, dont nous étions les dépositaires, les gardiens, nous l'avons, nous, scrupuleusement conservée ; et voilà pourquoi, après une séparation de plus d'un siècle, tout en nous montrant loyaux sujets de la Grande-Bretagne, nous sommes restés français et français quand même ; voilà pourquoi, sans vouloir indiscretement nous imposer, nous réclamons notre droit de naturalité ; nous demandons que, lorsqu'il s'agira de

---

la langue que nous avons aimée et que nous aimons encore par-dessus toutes les autres, on nous donne au foyer maternel l'humble place restée vide si longtemps ; qu'on nous permette de faire partie de ce conseil de famille, quand il prononce sur des intérêts qui tiennent à notre vie même.

Autrefois, quand un citoyen romain voulait faire reconnaître ses privilèges, il n'avait qu'à prononcer ces simples mots : *Civis romanus sum*. A notre tour, nous répétons ce cri, qui doit nous rouvrir toutes grandes les portes de la patrie : *Nous sommes restés Français*.

NAPOLÉON LEGENDRE.

---

---

## FILS DE BRAVES

Les clairons s'étaient tus et les engins de guerre  
Sur leurs affûts dormaient. D'abondantes moissons  
Mûrissaient au soleil dans les champs où naguère  
Mars promenait ses lourds caissons.

Evoquant, pleins d'orgueil, leur vie aventureuse  
Les vieux en s'éteignant, louaient notre destin,  
Eux qui n'avaient connu qu'une vieillesse heureuse  
Saluant notre heureux matin.

Le sabre et le mousquet, étrange panoplie,  
Se croisaient sur le mur, et l'aïeul bien souvent  
En passant croyait voir sur la lame polie  
Reluire un poème émouvant.

Il disait : " Pourront-ils d'une paix énervante,  
Quand l'appel sonnera, secouer la torpeur  
Et devant l'ennemi qui jette l'épouvante  
Se former en phalange et s'avancer sans peur ? "

Soudain un cri de guerre a traversé l'espace.  
Qui donc y répondra ?..... Les anciens se sont tus,  
Mais les jeunes sont là..... Ces fils de grande race  
Montreront les mêmes vertus.

On détache l'épée. En un instant la rouille  
A cessé de ternir l'éclat du sabre nu.  
Pendant ce saint travail une larme la mouille.  
C'est que le fils s'est souvenu.

---

Le fils s'est souvenu que cette arme héroïque  
Au vieux mur suspendue, inutile ornement,  
Moderne Durandal, dans la lutte homérique  
Eut ses jours de rayonnement.

Et songeant à l'aïeul, il vole à la frontière ;  
Il y retrouve, ému, la trace de ses pas  
Et quelque fois, hélas ! le petit coin de terre  
Où l'a couché le premier trépas.

Vengeur de ses aïeux, son arme déjà brille  
Et fauche sans repos aigrettes et cimiers.  
Ainsi devait tomber sous son humble faucille  
La moisson qui l'attend pour combler ses greniers.

Ayant lutté sans peur et vaincu sans jactance,  
Il retourne à ses champs, nouveau Cincinnatus,  
Heureux de retrouver sa modeste existence,  
Ses robustes travaux et ses humbles vertus.

Ce brave ignorera l'éclat de ce fait d'armes,  
Il mourra sans savoir qu'il fut un vrai héros.  
Son fils, seul, sur sa tombe ira verser des larmes  
Et le froid de l'oubli glacera son repos.

Du moins en ce grand jour où la Patrie en liesse  
Fait surgir des tombeaux tous ses morts glorieux,  
Cet humble défenseur que l'histoire délaisse,  
Tombé près de ses chefs doit revivre avec eux.

M. J. A. POISSON.

## CHEZ LE PAUVRE EN HIVER

L'humble logis n'a qu'une pièce,  
Et les murs sales, dégarnis,  
Offrent au regard la tristesse  
Et le désordre des vieux nids.

Par les ouvertures mal closes  
Entre le vent glacé du soir ;  
On croit voir de lugubres choses  
Au fond de l'âtre froid et noir.

Sur sa couchette nue et dure,  
Dans un coin, le père, souffrant,  
Cache la douleur qu'il endure  
Avec un sourire navrant.

Plus loin, deux enfants au front pâle  
Dorment, les bras entrelacés ;  
Leur souffle siffle comme un râle,  
Et leurs petits pieds sont glacés.

Sous la lampe fumeuse et basse,  
La mère, seule pour nourrir  
La famille, quoique bien lasse,  
Force son aiguille à courir.

Elle a, pendant cette journée,  
Travaillé sans compter son temps ;  
Sa tâche n'est pas terminée,  
Il faut encor veiller longtemps.

---

Hélas ! plus de pain dans la huche,  
Et les remèdes coûtent cher ;  
Voici que la dernière bûche  
Est éteinte depuis hier.

Songeant à toutes ces misères,  
Elle voit l'espoir qui s'enfuit,  
Et ses larmes coulent, amères,  
Dans le silence de la nuit.

NAPOLÉON LEGENDRE.

---

---

## VILLANELLE

(Dédiée aux Canadiens des Etats-Unis)

Du pays de sa naissance,  
Si l'on n'y peut revenir—  
On garde au moins souvenance.

On chasse ennuis et souffrance  
En rêvant à l'avenir  
Du pays de sa naissance.

Des aïeux venus de France,  
Gloire qu'on ne veut ternir,—  
On garde au moins souvenance!

Bientôt renaît l'espérance,  
Et demain l'on va partir  
Pour l'endroit de sa naissance.

On y revoit son enfance ;  
D'un bonheur qui dut finir  
On garde au moins souvenance.

Après une longue absence,  
S'il ne peut nous retenir,  
Du pays de sa naissance  
On garde au moins souvenance.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

# STATUTS DU CANADA.

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

**B. CHAMBERLIN,**  
*Imprimeur de la Reine.*

OTTAWA, Avril 1884.

## PROVINCE DU CANADA.

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.....	3	25	Code Civil.....	1	00
"    "    B. C.....	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.....	1	50	Ordres en Conseil, à 1874.....	1	25

## PUISSANCE DU CANADA.

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I....	1	25
33	"    1870.....	0	80	"    "    Vol. II...	0	40	
34	"    1871.....	0	80	"    "    Vols I&II	1	50	
35	"    1872.....	2	00	"    1880, Vol. I....	1	25	
36	"    1873.....	1	60	"    "    Vol. II...	0	50	
37	"    1874.....	1	43	"    "    Vols I&II	1	60	
38	"    1875, Vol. I....	1	50	44	"    1881, Vol. I....	0	80
"    "    "    Vol. II...	0	80	"    "    "    Vol. II...	0	60		
39	"    1876, Vol. I....	0	80	"    "    "    Vols I&II	1	25	
"    "    "    Vol. II...	0	80	45	"    1882 Vol. I	1	00	
"    "    "    Vols I&II	1	50	"    "    "    Vol. II...	1	00		
40	"    1877, Vol. I....	1	00	"    "    "    Vols I&II	2	00	
"    "    "    Vol. II...	0	60	46	"    1883, Vol. I....	1	60	
"    "    "    Vols I&II	1	50	"    "    "    Vol. II...	0	60		
41	"    1878, Vol. I....	0	80	"    "    "    Vols I&II	2	00	
"    "    "    Vol. II...	0	35					
"    "    "    Vols I&II	1	00					

# CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883—ARRANGEMENTS D'ETE—1884

A partir de LUNDI, 2 JUIN, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

## LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean.....	8 00 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie.....	12.00 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	6.00 P. M.

## ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean.....	8.00 P. M.
De la Rivière-du-Loup.....	2.15 P. M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.45 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étaalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,  
Surintendant en Chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N.-B., 6 décembre 1883.



## AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 7 JUILLET prochain, des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour bois de chauffage," pour la fourniture de

**90 cordes (de 128 pieds par corde) de Bois de Chauffage, composées d'érable et de bouleau noir (merisier) et 300 cordes d'épinette rouge.**

pour l'usage du Pénitencier de St. Vincent de Paul, Qué., conformément au devis que l'on pourra voir en s'adressant à ce bureau ou bien à E. Dagneault, garde-magasin au Pénitencier, et à la formule de soumission que l'on pourra se procurer à partir de Jeudi, le 19 du mois courant.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite d'après la formule imprimée. Dans le cas de sociétés, la soumission devra porter la signature individuelle de chacun des membres et indiquer le domicile et le genre d'occupation de chacun d'eux.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
OTTAWA, 16 juin 1884.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics," seront reçues jusqu'à LUNDI, le 21 JUILLET prochain, pour

### FURNIR DU CHARBON

à tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un quelconque de ces édifices.

On pourra obtenir égale des devis, formules de soumission et tous autres renseignements nécessaires, en s'adressant à ce département dès et après le 24 courant.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portent leurs véritables signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque, *accepté*, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq par cent* du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas *intégralement*. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.  
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 21 juin 1884.

## ANNONCE.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi, VENDREDI, le 14e jour de JUILLET prochain, pour l'achat de la ferme connue sous le nom de

**Ferme d'approvisionnement des Sauvages de Pincher Creek** située à environ 30 milles au sud-ouest du Fort McLeod, dans le district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest, contenant environ 3,000 acres. La ferme a été occupée et cultivée par le Département des Sauvages, comme ferme d'approvisionnement pour la Réserve des Sauvages Piegan, et sera vendue en bloc, avec les améliorations qui y ont été faites.

Durant l'année dernière, elle fut louée à la Compagnie d'Elevage de Halifax (Halifax Ranching Co). Le terrain est décrit par l'intendant qui a dirigé les travaux comme étant d'une qualité supérieure, les pâturages riches, et l'eau abondante et bonne.

La récolte des grains de la ferme a été, d'après les fermiers du Département des Sauvages, excellente et tous les grains ont bien mûris. Il y a sur la ferme une maison, un grenier, une boutique de forge, enclos pour les animaux, et le foin, hangars, clôture en fil de fer barbelé, entourant une espace de cinquante acres, un puits creux, et le terrain est partiellement égouté.

Le paiement devra être fait un quart comptant, et la balance en trois paiements égaux, annuels, avec intérêt sur la balance non-payé au taux de six par cent par année.

Chaque soumission devra spécifier clairement le montant offert pour chaque acre, et être accompagnée d'un chèque accepté, d'une banque incorporée du Canada, au montant de 10 par cent du prix total offert, la différence entre les 10 par cent et le premier versement de un quart du prix d'achat, devant être payé au crédit du Ministre de l'Intérieur, le ou avant le 15e jour de Septembre prochain.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

A. M. BURGESS,  
Député-Ministre de l'Intérieur.  
Département de l'Intérieur, Ottawa, 6 mai 1884.

# CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

## HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	6.30 a.m.
".....	".....	7.30 a.m.	2.50 p.m.
Québec.....	Montréal.....	9.15 p.m.	6.00 a.m.
".....	".....	1.00 p.m.	10.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.35 p.m.
".....	Island Pond.....	3.30 p.m.	9.15 p.m.
".....	Portland.....	7.30 a.m.	5.20 p.m.
".....	Toronto.....	12.30 p.m.	6.55 p.m.
".....	".....	9.00 a.m.	10.30 p.m.
".....	".....	9.00 p.m.	9.15 a.m.
".....	".....	11.55 p.m.	11.30 a.m.
".....	St. Jean.....	5.30 p.m.	6.30 p.m.
".....	Rouse's Point.....	6.10 p.m.	8.10 p.m.
".....	".....	7.15 a.m.	9.20 a.m.
".....	Lake Champlain Junction.....	4.30 p.m.	6.50 p.m.
".....	Sorel.....	8.00 a.m.	12.00 p.m.
".....	".....	5.10 p.m.	8.10 p.m.

## CHARS PALAIS et CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

*La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays*

Passages au plus bas prix pour tous les points  
de la Nouvelle-Angleterre

**Agents dans toutes les villes du Canada**

J. HICKSON, Gérant Général } Montréal  
W. WAINRIGHT, Ass.-Gérant }